

REPRISE DE VÉGÉTATION



Montaison à Boutons Accolés (C2-D1)

FERTILISATION

AZOTE

- ✓ **Adapter la dose d'azote** à la biomasse du colza : tenir compte du potentiel de rendement du type de sol, des apports organiques, du précédent, de l'association avec des légumineuses.
- ✓ **Mesurer la biomasse** par pesée (entrée et sortie d'hiver).
- ✓ **Fractionner les apports** en 1, 2 ou 3 passages à partir de la reprise de végétation, afin de limiter les pertes par lessivage

En zone vulnérable, se conformer aux arrêtés préfectoraux

SOUFRE

Apporter 75 U sous forme « sulfate » au début de la montaison avec le second apport d'azote

BORE

Attention au risque de carence sur sols sableux

Privilégier les apports foliaires à la reprise de végétation



Montaison à Boutons Accolés (C2-D2)

REGULATION

SE PREMUNIR CONTRE LA VERSE

Raisonner sur la base de 3 critères :

- Sensibilité variétale à la verse
- Peuplement trop dense
- Disponibilité en azote trop importante

Intervenir si besoin en début de montaison (entre C2 et D1)



MALADIES

CYLINDROSPORIOSE

A surveiller sur variétés sensibles, elle doit être contrôlée dès la montaison avec un produit à base de triazole, avant sa progression sur les organes supérieurs.



REPRISE DE VÉGÉTATION



Montaison à Boutons Accolés (C2-D2)

RAVAGEURS

CHARANCONS DE LA TIGE

Observation : piégeage d'adultes dans les cuvettes jaunes dès janvier.

Conditions favorables aux 1ères captures à partir de 9°C lors des 1ères journées ensoleillées

Période à risque : pendant l'élongation de la tige, entre C2 et E

Intervention raisonnée : dès le début de l'élongation dans les 8 jours après les 1ères captures (suivi attentif du BSV)



PUCERONS CENDRES

Stade de sensibilité : de la reprise de végétation au début de la maturation (G4)

Observation : bordure et intérieur des parcelles

Seuil d'intervention : 2 colonies/m²



MELIGETHES

Ne pas chercher à les éradiquer mais à les maintenir sous le seuil de nuisibilité pour la culture

Stade de sensibilité : du stade bouton (D1) à début floraison (F1)

Seuil d'intervention : 1 méligèthe/plante au stade boutons accolés (D1) - 2 à 3 méligèthes/plante au stade boutons séparés (E)

Attention : respecter la réglementation sur la protection des abeilles



Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr. Mai 2017 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 000HCO0517SUD.

Pour toute information technique, nos experts sont à votre écoute :

N°Azur 0 810 02 30 33
PREMIER APPEL LOCAL

SDA Négoces : Agrément AQ00177 "Distribution de produits phytopharmaceutiques"